

*Les crédits*

travail, donc 25 p. 100. De ce nombre, 39 p. 100 des incidents impliquaient une personne en autorité. Comment peut-on imaginer un seul instant qu'une femme victime de harcèlement sexuel pourra donner un rendement égal à celui d'un collègue masculin, qu'elle pourra être évaluée objectivement, qu'on tiendra compte de son opinion? Le harcèlement sexuel constitue une manifestation odieuse de l'inégalité dont sont souvent victimes les femmes. Toutes mesures visant à l'éliminer constituent des mesures visant à l'équité en matière d'emploi.

• (1520)

Je pourrais également parler de l'importance des conditions de travail compatibles avec le rôle de parent ou de soutien, telles les congés parentaux, les congés de maternité, les horaires flexibles. Malheureusement, le temps me manque. Je veux cependant vous dire que toutes ces conditions de travail dans le cadre de mesures favorisant l'équité en matière d'emploi sont essentielles. En aidant une personne à mieux conjuguer ses responsabilités familiales à celles reliées à son emploi, les mesures favorisent l'accès au travail et surtout le maintien au travail. Voilà donc encore des mesures d'équité qui favorisent en bout de ligne l'égalité économique des femmes.

Je ne peux terminer sans faire de commentaire sur l'insidieux principe du mérite. La motion du Parti réformiste déclare qu'on doit rejeter le projet de loi C-64 parce que l'embauche et la promotion doivent être basées seulement sur le mérite au lieu du sexe ou de la race. Si le député de Fraser Valley—Est est tellement en faveur du mérite au lieu du sexe ou de la race, comment s'explique-t-il que les femmes ne gagnent encore que 73c. pour chaque dollar gagné par un homme? J'aimerais bien qu'il me l'explique.

Évidemment, dans un monde idéal, l'embauche et la promotion seraient justes. On ne discriminerait pas à cause de la race, du sexe ou de la condition physique. Pourtant, les statistiques ne reflètent pas un tel monde. Les hommes blancs, non handicapés occupent encore 78 p. 100 des postes de gestion dans la fonction publique. Ils détiennent le pouvoir et les leviers économiques.

Examinons l'idée de mérite. Comme Kate Erickson, de la National Association of Women and the Law le prétend, la façon dont on mesure le mérite est un terme traditionnel chargé de valeurs; le mérite fait partie de l'histoire de la discrimination. En d'autres mots, au cours d'une entrevue pour un emploi, l'homme blanc qui a les mêmes habitudes de vie, qui s'habille et qui est allé à la même école que le président-directeur semblera avoir plus de mérite. Par contre, une personne qui appartient à un autre groupe de minorités visibles ne bénéficiera pas du même stéréotype. Elle ne semble pas avoir de mérite. Par contre, si ces personnes sont évaluées uniquement sur la base de leur dossier, sans que le nom de famille identifie l'origine ethnique, par exemple, et en ne tenant compte que de leurs qualifications, on ne pourrait peut-être pas faire une distinction entre qualifications réelles et leur condition sociale.

L'idée de mérite est bien arbitraire. Des obstacles systémiques empêchent et ont toujours empêché des gens de décrocher un emploi. La législation sur l'équité en matière d'emploi ne propo-

se pas qu'on embauche les personnes non qualifiées. Elle ne propose pas qu'on embauche les personnes à cause de leur race, leur sexe ou leur condition physique. Elle propose qu'on élimine les obstacles systémiques et qu'on embauche des personnes qui sont qualifiées malgré leurs différences.

Dans un monde parfait, sans racisme, sans discrimination, on n'aurait pas besoin de telles lois. Pourtant, dans un monde où des employeurs ne veulent pas embaucher quelqu'un parce qu'ils devront élargir leurs portes pour permettre l'accès à un fauteuil roulant, où 25 p. 100 des femmes sont harcelées sexuellement dans leur milieu de travail, où les femmes handicapées et les immigrantes sont plus pauvres que les hommes, on a besoin de cette loi. La réalité est qu'actuellement, le milieu de travail n'est pas basé sur le mérite, n'est pas égal et n'est pas juste. Sans loi, il n'y aura pas de justice.

Le texte de la motion n'est acceptable que très partiellement. Les mots «égalité de tous les Canadiens» sont très beaux et représentent un concept idéal. Mais malheureusement, nous sommes encore loin de cet idéal, surtout pour les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles. Et c'est heureusement pour ces personnes que nous adoptons des mesures législatives sur l'équité en matière d'emploi. Pour qu'elles puissent un jour avoir accès également aux mêmes emplois que les hommes, et se sortir enfin de la pauvreté dans laquelle notre système les maintient.

• (1525)

[Traduction]

**Mme Sharon Hayes (Port Moody—Coquitlam, Réf.):** Monsieur le Président, en tant que membre du comité qui examinait la mesure législative sur l'équité en matière d'emploi, je sais que 90 p. 100 des témoins qui ont comparu devant le comité appuyaient cette mesure législative. Cependant, je sais aussi que cela tient probablement plus au choix que l'on a fait de ces témoins qu'à l'avis réel de la population canadienne.

Je viens tout juste de faire un sondage téléphonique dans ma circonscription. Ma circonscription est située en banlieue de Vancouver. C'est l'une des collectivités les plus multiculturelles de la région, avec un pourcentage élevé d'immigrants et au moins 50 p. 100 de femmes, j'en suis certaine.

Au cours de ce sondage, j'ai obtenu les résultats inverses. Quatre-vingt-dix pour cent des répondants étaient contre tout critère d'embauche autre que le mérite. C'est pourquoi les commentaires que la députée a faits au sujet du mérite m'ont intéressés. En fait, les Canadiens trouvent que le mérite constitue un excellent critère pour l'embauche.

La députée a parlé des femmes dans le milieu de travail. Elle a dit que les femmes gagnaient 73 p. 100 du salaire moyen et que 78 p. 100 des postes de gestion, dans la fonction publique, étaient occupés par des hommes. Ma collègue sait-elle que cela est peut-être attribuable à un choix ou au facteur temps pour ce qui est de l'entrée sur le marché du travail? Sait-elle qu'il y a actuellement beaucoup plus de femmes que d'hommes qui font des études supérieures? Le salaire moyen des femmes au sortir de